

Conférence en vue d'une politique globale de conservation pour le Nord

Une politique globale de conservation pour les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon, tel était le thème d'un atelier tenu à Whitehorse (Yukon), du 27 février au 2 mars, et parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le but de cet atelier était de préparer les grandes lignes d'une politique globale de conservation et un plan d'ensemble d'application de cette politique pour les deux prochaines années. Les activités prévues dans le plan devraient permettre la tenue, en 1984, d'une conférence internationale sur la conservation organisée par le Ministère.

Des hauts fonctionnaires appartenant aux différents ordres de gouvernement, des délégués des organisations spécialisées dans le domaine de la conservation, des membres des associations autochtones ainsi que des représentants du secteur privé, ont assisté à cette rencontre.

Confirmation du mandat de surveillance du secteur pétrolier

Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment la proclamation de la Loi sur la surveillance du secteur énergétique.

Cette nouvelle loi vient confirmer le mandat du gouvernement fédéral, consigné dans les lois antérieures, d'obtenir des renseignements sur les activités des grandes sociétés pétrolières au Canada.

La nouvelle Loi sur la surveillance du secteur énergétique et son Règlement d'application obligent les grandes sociétés pétrolières à déposer des renseignements additionnels sur leurs activités et performances financières; de plus, ils portent à \$10 millions le seuil minimal de déclaration des actifs, lequel était de \$5 millions dans l'ancienne loi.

La nouvelle loi prévoit aussi le maintien de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier (ASSP), créée en août 1980. Toutes les données recueillies par l'Agence seront toujours traitées comme

étant strictement confidentielles.

"Seules les grandes sociétés doivent déclarer leur actif en vertu de cette nouvelle loi", a déclaré M. Chrétien. "Par ailleurs, le fardeau administratif imposé aux sociétés déclarantes sera réduit puisqu'une bonne partie des données requises seront fournies par Statistique Canada."

Les statistiques recueillies en vertu de la Loi sur la surveillance du secteur énergétique continueront à être publiées dans des rapports semestriels de l'ASSP. Ces rapports ont pour but de fournir aux gouvernements, à l'industrie, aux contribuables et aux consommateurs des renseignements complets et opportuns sur les activités et les performances financières de l'industrie pétrolière au Canada.

La Loi sur la surveillance du secteur énergétique remplace l'ancienne Loi sur le contrôle des sociétés pétrolières, en vertu de laquelle les sociétés devaient faire rapport sur leurs activités.

Mission d'Hydro-Québec en Afrique occidentale

Hydro-Québec a créé de nouveaux liens de coopération lors d'une mission en Afrique du président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, du vice-président (Coopération), M. Robert Volders, et du directeur

(Afrique) à Hydro-Québec international, M. Epiphane Ayi Mawussi.

Ce voyage a permis aux représentants d'Hydro-Québec de rencontrer de hautes autorités de chaque pays visité, soit le Cameroun, la Guinée, le Zaïre,

le Congo et le Sénégal.

Au Cameroun a eu lieu la signature d'un accord cadre avec la Société nationale d'électricité du Cameroun (SONEL).

A eu lieu également la signature d'un contrat avec SONEL, qui sera financé au tiers par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contrat prévoit: le renouvellement de contrats de plusieurs coopérants, le prêt d'une quinzaine d'autres experts techniques, l'octroi de bourses à des étudiants camerounais (qui suivront des cours à l'École polytechnique de Montréal et qui feront un stage à Hydro-Québec) et plusieurs missions ponctuelles et de dépannage.

Un autre contrat, signé en Guinée, touche la formation d'une trentaine de spécialistes guinéens et des missions particulières. Le contrat est financé par la Banque mondiale.

Parmi les ententes résultant de ce voyage, citons celle avec le Zaïre en vue de l'envoi dans ce pays d'experts dans le domaine de la tarification, de la planification, de mouvements de barrages et d'entretien d'équipement hydraulique et d'équipement de transport.

"Ce fut en somme une mission fructueuse. Nous avons été reçus par les plus hautes autorités de ces pays, nous avons pu vérifier que la crédibilité d'Hydro-Québec, grâce notamment...à la qualité de nos coopérants, n'a jamais été aussi forte..." conclut M. Bourbeau.



Rencontre avec la direction de la SONEL, au Cameroun. Au premier plan, dans l'ordre habituel: Epiphane Ayi Mawussi, Suzanne Lecaille, attachée au PDG et directrice des Relations publiques de la SONEL, Justin NDioro, directeur général adjoint de la SONEL, Joseph Bourbeau, J. Ikedi Samnik, président du Conseil d'administration de la SONEL, Robert Volders et Désiré Tamba, secrétaire général de la SONEL.